



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# AVIS D'IMPÔT 2019

## TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. NOGARO  
2 AV DU DOCTEUR COUECOU  
32110 NOGARO



2070-003391-0007



eco'pli 86 POITIERS PIC 29.10.19 CI 0202  
MME ROQUES ARLETTE GERMAINE  
LA COMBE CONSTANTIN  
25360 PASSAVANT

2070-003391-1-1-00-003391

### Vos références

numéro fiscal (C) : 01 76 062 026 042  
référence de l'avis : 19 32 4094906 72  
numéro de contrat de prélèvement : M3 32 3065209 74  
M\* FR46ZZ005002M332306520974  
numéro de propriétaire : 296 L00241Y  
propriétaire(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 0251 MBJ7RZ  
MME LECLERT-BERNARD ARLETTE G

### Votre situation

<b>MONTANT RESTANT À PRÉLEVER</b>	<b>266,00 €</b>
<b>Détail du montant restant à prélever</b>	
Montant de vos taxes foncières	1 234,00 €
Acomptes mensuels versés	968,00 €

numéro de rôle : 221  
date d'établissement : 05/09/2019  
date de mise en recouvrement : 31/08/2019  
référence Unique de Mandat

numéro de compte à débiter :  
IBAN FR 1080 7000 0200 0192 1350 391  
MME ROQUES ARLETTE  
CFC BESANCON CENTRE

### Prochaines échéances 2019

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2019

16 SEPTEMBRE 2019	121,00 €
15 OCTOBRE 2019	121,00 €
15 NOVEMBRE 2019	24,00 €

### S D'ÉCHÉANCES 2020 :

Les modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de rôle), vos prélèvements 2020 au titre des taxes foncières seront les suivants :

JANVIER 2020	123,00 €	15 JUIN 2020	123,00 €
FEVRIER 2020	123,00 €	15 JUILLET 2020	123,00 €
MARS 2020	123,00 €	17 AOUT 2020	123,00 €
AVRIL 2020	123,00 €	15 SEPTEMBRE 2020	123,00 €
MAI 2020	123,00 €	15 OCTOBRE 2020	123,00 €

## Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone** :  
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011\* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3  
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :  
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :  
 TRES. NOGARO  
 2 AV DU DOCTEUR COUECOU 32110 NOGARO  
 Tél : 05 62 09 01 10
  - Sur le montant de votre impôt :  
 SIP CONDOM CELL FONC 2 RUE ANATOLE FRANCE  
 32100 CONDOM  
 Tél : 05 62 68 31 58

Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez vous auprès de votre opérateur)

partement : 320 GERS

Commune : 296 NOGARO

TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Faux 2018	33,15%	%	7,59%	33,85%	0,205%	11,98%	0,18%	
Faux 2019	32,80%	%	7,59%	33,85%	0,196%	12,10%	0,184%	
Adresse	9 PL DES ARENES							
Base ①	1371		1371	1371	1371	1371	1371	
Cotisation	450		104	464	3	166	3	1190
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	445		102	454	3	161	2	
Cotisations 2019	450		104	464	3	166	3	1190
Variation	+1,12%	%	+1,96%	+2,20%	0%	+3,11%	+50,00%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Faux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
Faux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisations 2018								
Cotisations 2019								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base Collectivité						Droit fixe :		
					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			44
					Dégrèvement Habitation principale			
					Dégrèvement JA État			
					Dégrèvement JA Collectivité			
					<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>1234</b>